

La Bernerie en Retz



Bel été à tous





L'été marque le début du temps des vacances pour beaucoup d'entre vous. C'est aussi, à La Bernerie, le début de la saison touristique. Une saison vitale pour les campings, les restaurants, les commerces, les activités de plein air. Les chiffres de fréquentation de l'Office de Tourisme sont en progression d'environ 10 % tout au long de l'année, chiffres qui traduisent une croissance des visiteurs à La Bernerie. Les investissements réalisés sur le littoral ne sont probablement pas indifférents à cette attractivité en saison mais également toute l'année.

Malgré la baisse très importante des dotations de l'Etat qui fait porter un effort disproportionné injuste à nos collectivités, nous faisons le maximum pour maintenir un bon niveau d'investissement sans remettre en cause les services de proximité essentiels.

C'est ainsi que le projet d'extension du pôle sportif initié il y a plusieurs années est entré dans la phase de réalisation. La nouvelle halle de tennis vient compléter notre offre touristique et va libérer des créneaux d'utilisation de la salle omnisports devenus indispensables pour les autres associations sportives. Si nous voulons garder notre jeunesse ces équipements sont très importants. C'est le rôle des élus d'anticiper, de

préparer l'avenir. Les investissements publics comme un équipement sportif prennent du temps à se concrétiser avec un impact ensuite sur 10, 20, 30, 40, 50 ans. Ils sont immédiatement utilisés et surtout ils portent les emplois de demain car ces structures sont indispensables au développement économique de nos territoires. De plus la situation de notre commune est bonne, elle nous permet de recourir à l'emprunt sans conséquences importantes sur nos contribuables.

Dans le même esprit et concomitamment avec la rénovation de la voie de chemin de fer, la gare, la maison du garde-barrière et les abords ont été entièrement rénovés. Ce projet porté par la Communauté de Communes de Pornic et la commune est cofinancé par le Conseil Régional, le Conseil Général et la SNCF. Le bâtiment héberge désormais les Historiens du Pays de Retz ainsi qu'un espace pour les voyageurs. Une esplanade a été créée ainsi que des places de stationnement en lien avec la gare de part et d'autre de la voie ferrée. L'impasse de la gare et l'escalier centenaire ont fait l'objet d'une rénovation particulièrement soignée.

Cet équipement s'inscrit dans une démarche engagée depuis une dizaine d'années de rénovation de nos espaces urbains. Pas à pas La Bernerie change de visage pour le bonheur des Berneriers et de nos visiteurs de plus en plus nombreux.

Pendant la saison notre population est multipliée par cinq, ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés de stationnement et de circulation. Le bourg n'est pas adapté à cet afflux de véhicules, nous le savons, pour autant nous n'avons pas de solutions à court terme. Dans l'avenir, à l'image des villes de province, nous devons trouver des solutions de stationnement de longue et moyenne durée à l'extérieur du bourg. Cela suppose un changement radical dans nos modes de déplacement. En attendant, j'invite chacune et chacun d'entre vous à faire preuve de patience et de tolérance et quand cela est possible de marcher ou d'utiliser son vélo.

Dans un tout autre domaine, des rencontres ont lieu avec les élus adjoints et délégués des communes des Moutiers et de La Bernerie afin d'évaluer l'opportunité de créer une Commune Nouvelle dans le cadre du dispositif d'incitation financière proposé par l'Etat. A ce stade il ne s'agit que de réflexions auxquelles les conseils municipaux et les populations des deux communes seront associés avant toute décision.

Au nom du Conseil Municipal je souhaite à chacun d'entre vous un très bel été à La Bernerie-en-Retz.

Le Maire
Thierry DUPOUÉ

Sommaire

Éditorial

P 2

La commune

P 3-9

Les associations

P 10-14

Infos pratiques

P 15-16

La commune

Cet été à l'Office de Tourisme



Enfin les beaux jours sont de retour après un mois de Mai frisquet. Le début du printemps promettait pourtant, car Mars et Avril furent radieux. La fréquentation à l'Office de Tourisme est en hausse notable pour le premier trimestre. (+6 % en mars et +12 % en avril par rapport à 2014) Nous avons eu aussi une forte activité à chaque grande marée. La marée du siècle notamment a fait espérer une pêche miraculeuse à de nombreux pêcheurs à pied.

Le guide touristique a été mis à jour et la plaquette des animations est disponible...
L'équipe est donc de nouveau bien préparée à accueillir les estivants !

Quelques nouveautés pour votre parfaite information :

Depuis le début de l'année l'Office de Tourisme de La Bernerie a créé sa propre page Facebook. Pour ceux qui n'auraient pas encore « liké », faites-le sans hésiter. Vous y trouverez bon nombre d'informations sur la commune, les animations, des brèves de dernière minute, des petits quizz et bien d'autres surprises...

A noter les nouveaux horaires d'ouverture au public :

Du 1^{er} septembre au 31 mars : du mardi au samedi 9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 17 h 30

D'avril à juin : du mardi au samedi 9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 17 h 30 et dimanche et jours fériés de 9 h 30 à 12 h 30

Juillet et août : 9 h à 13 h et 15 h à 19 h du lundi au samedi et dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h



Nos services :

- Toujours à disposition aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme: la Wifi gratuite (connexion limitée à 1/4 d'heure)
- La billetterie à tarifs préférentiels pour Planète sauvage, l'Océarium du Croisic, le Sentier des Daims et le Puy du Fou (avec ou sans transport).
L'office se charge aussi de réserver vos traversées pour l'île d'Yeu.
- La location de cabines de bain: fini le transport quotidien du matériel de plage encombrant! La cabine stocke et vous épargnez votre dos tout en gardant une main libre pour une bonne glace.

Julia et Justine, conseillères en séjour sont à votre écoute pour tous les renseignements sur les activités et festivités de la ville et de ses alentours !

Pavillon Bleu

Pour la 15^e année consécutive, la commune s'est vue décerner le Pavillon Bleu.

Ce label atteste de la bonne qualité sanitaire des eaux de baignade et de la politique environnementale de La Bernerie.



La commune

Les Festivités de l'été

L'équipe municipale vous propose une saison estivale riche en animations pour vous divertir, en voici un aperçu :

Le samedi 11 juillet - à partir de 21 h sur l'Esplanade Bellevue

Pièce de Théâtre Antigone de Sophocle. Tragédie grecque présentée par la Compagnie NTP en extérieur, face à la mer. En cas de mauvais temps, la représentation aura lieu le samedi 18 juillet.



Les journées du 14 juillet et du 15 août

- **Le 14 juillet**, la fanfare « Fabric'a Mambo » déambulera dans les rues.

Sous les Halles, l'orchestre « Melisse » animera le repas moules-frites organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de La Bernerie à partir de 19 h.

- **Le 15 août**, le groupe « Mas Bajo » vous fera danser sur des rythmes cubains sous les Halles, avec à 20 h 30 une initiation à la salsa.

A partir de 23 h, un DJ animera votre fin de soirée.

Sans oublier les feux d'artifice qui seront tirés au Plan d'eau à 23 h.

Concert « Rock'n Square » - à partir de 21 h au Square Thibaud

Le mercredi 22 juillet avec « Cut The Alligator », groupe rock rennais et en première partie le groupe vainqueur du Tremplin Rock : OFFLYNE

Fest-Noz

Les mercredis 29 juillet et 19 août à partir de 21 h, sous les Halles. L'association Kerverner Raez Dansoù organise une initiation aux danses celtiques les lundis qui précèdent.



Les mardis du Square Thibaud – Spectacles pour toute la famille : concert, théâtre, cirque... Venez rire, danser, chanter et rêver avec les artistes dans le parc de verdure, **les mardis de juillet et août**, à 21 h. (en cas de mauvais temps à la salle des Fêtes)

Le 25^e Festival des musiques du Pays de Retz animera les rues, **dimanche 19 juillet**, avec ses 6 fanfares qui déambuleront dans les rues du centre-ville puis arriveront au Plan d'eau pour jouer, tout d'abord individuellement, puis finir par un morceau commun.

Balade contée « Le Dragon à moustache » avec l'Atelier du Livre qui Rêve, le **dimanche 26 juillet**, à 20 h 30. Spectacle en déambulation, découverte de la côte et du patrimoine à travers la littérature, les contes et la poésie.

La 4^e édition de Hall'n Jazz

Mercredi 12 août, sous les Halles, les groupes « Les Fils Canouches » et « The Electro Canouche Orchestra » animeront votre soirée.



Enfin, prenez date... les **12 et 13 septembre**, La Bernerie-en-Retz sera en fête pour clôturer l'été avec la 12^e édition du **Festival des Grandes Marées**.

Entrée libre pour chacune de ces animations.

La plaquette des animations estivales est à votre disposition à la Mairie et à l'Office de Tourisme. Vous y trouverez toutes les festivités, animations et expositions organisées par la commune et les associations.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements sur la commune : festivités, actualités infos pratiques... suivez-nous sur notre page **Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz** ou sur notre **site internet www.mairie-labernerie.fr**

Sophie LORMAN et la commission animations vous souhaitent un agréable été à La Bernerie-en-Retz.

La commune

Antigone de Sophocle

Par la Cie NTP Nomade Théâtre Populaire



« **Moi vivant, ce n'est pas une femme qui fera la loi!** », s'emporte ainsi Créon, roi de Thèbes et oncle d'Antigone. Malgré les 2500 ans qui nous séparent de Sophocle, Antigone résonne encore aujourd'hui, en écho avec notre société contemporaine. NTP dédie donc cette pièce à toutes celles et ceux qui déchirent les voiles pour que la lumière dissipe l'obscurantisme, le dogmatisme et toute forme de tyrannie.

Sophocle y décrit comme dans toute tragédie les sentiments exacerbés d'une famille de la haute société en proie à des conflits intérieurs qui conduiront à la fin inéluctable et tragique de plusieurs de ses membres.

Théâtre organique par excellence, la tragédie grecque est un hymne au théâtre et à ses origines, il est une source vivifiante pour la scène et la société contemporaine.

Privilégiant la direction d'acteur, fondée sur « la non mise en scène », la Cie Nomade défend l'idée de laisser à l'acteur une liberté d'improvisation, sans cesse renouvelée à chaque représentation.

Cette tragédie grecque sera jouée en extérieur comme au temps de la Grèce Antique, **samedi 11 juillet sur l'Esplanade Bellevue, face à la mer, à 21 h**. En cas de mauvais temps la représentation sera reportée au samedi 18 juillet au même endroit ou à la salle des Fêtes (selon le temps).

Entrée libre

12^e édition du Festival des Grandes Marées



Cette année, le **Festival des Grandes Marées** aura lieu les **samedi 12 et dimanche 13 septembre**.

La pêche à pied, qui fait la renommée de La Bernerie-en-Retz, est mise à l'honneur pendant le Festival.

Tout au long du week-end, des animations permettent de découvrir ou de redécouvrir les atouts et les charmes de notre commune : côté campagne, grâce aux promenades commentées en petit train et les balades à pied, côté mer, avec l'initiation à l'art de la pêche à pied, la visite du parc ostréicole, les randonnées pédestres sur les chemins côtiers et l'exposition « La pêche et les pêcheurs en Baie de Bourgneuf » à la Maison Magrès.



Samedi, les festivaliers trouveront à la Braderie de la Mer, dans les rues du centre-ville, du matériel de pêche et tout ce qui se rapporte à la mer. Les Halles deviendront le lieu idéal pour des moments familiaux et conviviaux, les visiteurs pourront se retrouver autour des stands associatifs ou de jeux traditionnels. Ils seront également invités à accompagner « Les Pirates » en déambulation dans les rues. Le samedi soir, les « Rocking Cats » viendront vous faire bouger sur les rythmes des grands de la musique Rock'n Roll. Vous pourrez vous régaler de fouées, de galettes et crêpes et vous désaltérer entre les danses.



Le Dimanche, après la messe en plein air, au Square Ste Anne, et le défilé des pêcheurs à vélo, rendez-vous au Plan d'eau pour un pique-nique géant. La convivialité sera à l'honneur tout l'après-midi grâce aux jeux organisés sur la plage et à la fanfare « Agua Sonora » qui vous invitera à danser la salsa sous le chaud soleil de La Bernerie. Les plus sportifs apprécieront la « Course des Copains d'Antan » qui invite « les voileux » à retrouver les joyeuses sensations des courses en mer.



La commune

Nettoyage raisonné sur la plage

Secteur / Période	Moyenne-saison du 16/04 au 15/06 - du 16/09 au 15/10			Haute-saison du 16/06 au 15/09		
	Crève-cœur : de la Boutinardière à l'extrémité sud de la plage de Crève-Coeur	15J	M		3/7	SC
Plage de la Rinais	15J	M		3/7	SC	
Plage Maxence	15J	M		3/7	SC	
Grande plage : de la Patorie à la base Nautique	HEB	M	P	3/7	TLJ	P
Aire de Mouillage : de la jetée à la cale	HEB	P		3/7	P	
Plan d'eau	HEB	M		TLJ	TLJ	P
Plage des Carrés : de la cale à La Croix Lucas	HEB	M	P	3/7	H	P
La Sennetière : de La Croix Lucas à la rue des Plantes débarquées	15J	M	P	3/7	HEB	P

LÉGENDE

- Collecte manuelle des plastiques et des macro-déchets
- Collecte et enlèvement mécanisés des goémons
- Ratissage mécanisé
- Criblage mécanisé
- TLJ Tous Les Jours
- 3/7 3 fois par semaine
- SC Suivant condition climatique
- HEB Hebdomadaire
- 15J Tous les 15 Jours
- M Mensuel
- P Ponctuel

suivant conditions climatiques et l'arrivée d'algues



Collecte manuelle



Collecte mécanisée

Réglementation de l'accès aux chiens

Arrêté municipal en date du 9 avril 2014

Article 1 : Les chiens doivent toujours être tenus en laisse dans les lieux publics. Leur accès sur les plages, squares, promenades, est réglementé en fonction des périodes comme suit :

Les trottoirs ne sont pas des « crottoirs », des distributeurs de sacs sont à votre disposition.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

LIEUX D'ACCÈS	HAUTE SAISON (du 1 ^{er} juin au 15 septembre)	BASSE SAISON (du 15 septembre au 31 mai)
Plage du Plan d'eau	non	non
Grande Plage	non	oui
Platelage de la Grande Plage	oui	oui
Plage de La Rinais	non	oui
Plage Maxence	non	oui
Plage de Crève-Cœur	non	oui
Aire de mouillage	non	oui
Plage de la Croix Lucas	non	oui
Plages de la Croix Lucas aux Plantes Débarquées	non	oui
Promenade Wilson	non	oui
Square Thibaud	oui	oui
Square Sainte Anne	oui	oui
Tour du Plan d'eau	oui	oui

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

La commune

Zone 30: Rappel de sécurité

En zone 30, les conducteurs sont tenus de circuler à 30 km/h maximum et d'une manière particulièrement prudente et prévenante.

C'est la priorité à droite qui s'affiche (sauf signalisation particulière).

La traversée de la chaussée est autorisée partout mais les piétons n'ont pas la priorité, la règle étant : priorité du piéton engagé sur la voie (Il n'y a pas de passages piétons matérialisés, ceux existants ne seront pas renouvelés).

Pour les vélos, le double sens cyclable est généralisé même dans les rues possédant un sens unique pour les véhicules à moteur (sauf à La Bernerie dans trois rues étroites et dangereuses : rue de la Vinglo et une partie de la rue Camille Sourdille et rue d'Armor).

Dans tous les cas c'est **le code de la route qui doit être respecté**. Pour les véhicules en cas de doute il est recommandé de laisser passer « piéton, vélo et autre véhicule » dans une zone 30 km/h.

Pour le bien-être de tous soyons donc prudents et courtois.



Zone Bleue: arrêté

L'arrêté n'est applicable que pendant la période d'été du 15 juin au 15 septembre. La limitation des stationnements est de 1 h 30 sur les 65 places délimitées par la zone bleue (parkings Bellevue et Millez), de 9h00 à 19h00; sauf les dimanches et jours fériés de 12h30 à 19h00.

Présence du disque Européen obligatoire. La zone bleue ne concerne pas les GIG et les GIC.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 1^{re} catégorie.

ATTENTION : Depuis 2013, les contraventions sont informatisées.



Rappels

La consommation d'alcool (suivant l'arrêté municipal en date du 21 mai 2015):

La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique.

Les feux de plages (suivant l'arrêté municipal en date du 1^{er} juillet 2015):

Il est rappelé que les feux de plages sont strictement interdits. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

Nuisances sonores (suivant l'arrêté municipal en date du 19 avril 2011):

Les travaux tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses... sont strictement interdits:

- les jours ouvrables avant 8 h et après 20 h
- les samedis avant 9 h, entre 12 h et 15 h et après 18 h
- les dimanches et jours fériés



Arrêtés et renseignements en Mairie

Gestion des déchets

La gestion des déchets ménagers est un problème grandissant nous obligeant perpétuellement à trouver des solutions : nouvelles réglementations, augmentation des taxes nationales, maîtrise des coûts et prise en compte du développement durable sont autant de facteurs qui doivent nous faire évoluer en permanence.

L'équation n'est pas simple : ne pas augmenter la fiscalité locale, anticiper l'avenir et maintenir un service de qualité.

La Communauté de Communes de Pornic va déployer sur le terrain une campagne de communication et l'ensemble des changements vous sera présenté le **lundi 17 août à 19 h à la salle des Fêtes - Olivier HUREAU**. En effet, à compter du 5 octobre prochain, la collecte en porte à porte ne concernera que les ordures ménagères et les emballages, le verre et le papier seront en apport volontaire.

Le tri est un acte citoyen. En France : 83 % de la collecte est réalisée en apport volontaire.

Le tri c'est tous ensemble, chacun y participe et tout le monde en profite.

La commune

Le Conseil Municipal des Enfants : bilan d'une mandature très studieuse.

Dès leur élection en octobre, les douze représentants des enfants de La Bernerie-en-Retz au sein du Conseil Municipal des Enfants ont œuvré pour le rayonnement de leur commune.

Ils ont tout d'abord été **initiés par le maire et les élus** au fonctionnement de la mairie et du Conseil Municipal, au budget communal. Ils ont ensuite représenté les enfants de la commune en participant aux cérémonies de **commémoration de l'armistice du 11 novembre 1914**, ou d'**échange de prisonniers du 29 novembre 1944**. A l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, ils ont expliqué en quelques mots les raisons de leur engagement citoyen au service de leur commune.

Ils ont ensuite travaillé **par commissions**, avec l'aide des élus : Gilles PICHARD a accompagné la commission « Environnement et développement durable » ; Jean-Louis VÉRISSON, la commission « Sécurité routière » ; Françoise SEILLÉ et Jacques PRIEUR, la commission « Sports et loisirs ».



Marine CARDONA, Malo FORET, Célia AUFRAY et Hugo MORLET se sont intéressés au sein de leur commission « Environnement et développement durable » à la **chenille processionnaire du pin**, aux dangers qu'elle cause et aux méthodes permettant de s'en débarrasser.

Ils ont travaillé à la fois à la mairie pour collecter des informations, et sur le terrain pour photographier les dégâts causés par cette chenille sur les pins de la commune.

Robin BRÉTESCHÉ, Lylian GIRARD, Thomas LECURIE et Ylian TRÉSOR ont « planché » sur la **sécurité routière** : comment ralentir les véhicules sur la rue Georges Clémenceau ou sur l'avenue des Courettes ? Comment éviter des marches arrière compliquées rue du Récif ? Ils ont également illustré leurs propositions par des photographies prises dans les rues de la commune.



Aziliz PRAUD, Lila BICHON, Lilo BARBELION et Manuela SEIGNEURET, au sein de la commission « Sports et loisirs », ont voulu vérifier que leur souhait de disposer d'un **parcours santé** dans la commune était partagé par leurs camarades. Pour cela, nos jeunes élues ont construit un questionnaire distribué aux élèves de cours élémentaire et de cours moyen des deux écoles. Elles ont ensuite comptabilisé les réponses aux différentes questions, et ont pu observer avec satisfaction que 93 % des enfants de la commune sont intéressés par un tel parcours santé, disposé majoritairement sur la grande plage ou au square Thibaud, avec en priorité un mur d'escalade, un parcours de saut et des poutres d'équilibre.



En fin de mandature, en juin, le maire et ses adjoints, ont écouté avec beaucoup d'attention dans la salle du Conseil Municipal nos jeunes conseillers, qui ont présenté avec talent et conviction leurs propositions.

Un grand merci à nos jeunes élus, qui ont su pleinement remplir leur double mission de représentants des enfants de la commune et d'instance de proposition à l'initiative de projets ou de réflexions à mener.



La commune

Cimetière

Pour information et rappel, des démarches administratives sont en cours afin de pérenniser l'organisation de notre cimetière communal.

Plus particulièrement deux procédures sont activées en cette année 2015 et ont pour objectif de régulariser les situations des concessions échues et des concessions dites « à l'état d'abandon ».

La volonté du Conseil Municipal reste de maîtriser le développement de cet espace commun en assurant la rotation naturelle et réglementaire des emplacements de concessions proposés à la population Bernerienne.

Un ensemble d'affichage informatif est à disposition du public sur place et en Mairie.

La diffusion de ces informations au plus grand nombre demeure la garantie de la compréhension et de la réussite de ces dispositions.



Travaux

La gare



Les aménagements des abords du bâtiment, du square Burlot, du passage de la gare et de son escalier sont désormais terminés. Ces espaces publics ont été rouverts fin Juin, juste avant la **mise en service de la nouvelle voie ferrée, ouverte depuis le 5 juillet**.

Faisant la part belle au végétal, cette réalisation de qualité, véritable porte d'entrée de notre commune, utilise un ensemble de matériaux et d'équipements permettant d'associer les utilisations piétonnières et routières du site.

Les pierres de schiste, pavés granit, bétons désactivés, enrobés colorés, les barreaudages et divers végétaux mettent en valeur l'ancienne Gare fraîchement restaurée pour accueillir dorénavant les historiens du Pays de Retz, et une halle de voyageurs.

Une inauguration officielle se tiendra sur place le jeudi 9 juillet 2015.

Extension salle omnisports



Les travaux débutés en mars 2015 respectent le planning global du chantier.

Les travaux de terrassement et de gros œuvre entrepris dans un premier temps ont permis d'assembler et de lever la charpente fin Mai. Les éléments les plus longs de cette structure (36ml) ont été livrés par convoi exceptionnel. Le bardage et la pose de la couverture de la nouvelle halle sont désormais en cours et viennent modeler ce nouveau bâtiment.



Egalement, depuis la mi-juin, les aménagements intérieurs de la salle omnisports ont débuté et prendront fin courant septembre. Durant ce laps de temps, l'utilisation des espaces sportifs est toujours possible mais l'accès aux vestiaires et l'utilisation des douches sont rendus impossibles.

La livraison de l'ensemble est prévue pour la fin de l'année 2015.

Aménagements de sécurité



Dans le but de sécuriser l'artère principale de la commune, des aménagements ont été réalisés rue de Pornic et rue Alsace Lorraine. Ces dispositifs contribuent à la maîtrise de la vitesse des véhicules empruntant cet axe et à la sécurisation des cheminements cycles et piétons.

Ainsi ont été mis en place :

- Un plateau ralentisseur sur le carrefour des rues Alsace Lorraine et de la Croix Lucas
- Une écluse avec coussin berlinois central à hauteur de Port St-Jacques ainsi que la création de neuf stationnements en positions alternées entre l'avenue Edgar Maxence et l'avenue de l'Océan venant agrandir la zone 30 déjà existante.

Les associations

Club Gymnique

Encore une belle saison sportive pour le Club Gymnique Bernerien !

Toutes nos gymnastes âgées de 5 à 23 ans ont bien représenté les couleurs de La Bernerie lors des différents concours au niveau départemental, régional et même national (en Auvergne à Aurillac). De nombreux podiums et des belles prestations. Cette année fut marquée par divers événements pour la vie du club : l'organisation d'une formation juge départementale, l'organisation de notre première bourse de printemps, les déplacements aux compétitions, la formation des juges, l'entraînement de gyms et déplacement en salle spécialisée sur Nantes (pour certaines équipes), le repas des bénévoles du club, le gala annuel, le pique-nique de fin d'année et la préparation pour les nouveaux justaucorps du club ! C'est avec plaisir que l'année prochaine le club dévoilera son nouveau justaucorps... encore une belle saison à venir... et un grand merci à toutes les personnes qui participent au fonctionnement de cette sympathique association.



Et si vous souhaitez nous rejoindre contactez-nous :

cgbernerien@yahoo.fr et bonne visite sur notre site internet <http://cgb.sportsregions.fr/>

Huppe du Paradou



Vous avez des interrogations, des inquiétudes sur la préservation du cadre de vie de la commune, rapprochez-vous de la Huppe du Paradou, Association de Protection et de Valorisation de l'Environnement, en y adhérant.

Nous oeuvrons pour la continuité du sentier côtier, la protection du littoral et la préservation des espaces naturels. Nous avons participé à la commission de mise en place de l'AVAP, moment fort pour la préservation du patrimoine architectural et paysager. Nous suivons constamment l'évolution de la ZAC de la Rogère sur un site préservé.

La révision du PLU qui vient d'être initiée, va impacter tous les éléments de notre cadre de vie et engager l'évolution de la commune pour les 10/20 ans à venir. Quel type d'urbanisation, quelle place aux piétons et vélos, comment préserver la qualité des paysages maritimes et paysagers... etc.

Venez nombreux à notre **Assemblée Générale, salle Bellevue, le 10 juillet à 17 h 30**. A cette occasion nous donnerons la parole à M. Chauvin, agriculteur à Pornic exploitant des terres sur notre commune, qui présentera son projet d'unité de méthanisation de lisiers qui pourrait voir le jour en 2016.

La Huppe du Paradou, 16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Contact@lahuppeduparadou.com - site : www.lahuppeduparadou.com

Association Bernerienne de Tennis de Table

Tournoi d'été

L'Association organise le tournoi d'été ouvert à toutes et tous (de 7 à 77 ans) **le vendredi 17 juillet à la Salle Omnisports Guy PRÉSENSÉ de 9 h 00 à 17 h 00** (avec une pause restauration le midi).

Déroulement :

Matin : poules qualificatives

Après-midi : consolante et principale avec éliminations directes

Inscriptions par courriel : contact.asbtt@gmail.com

par téléphone Alain : 06 75 47 82 81 - Patrick : 06 81 31 01 53 - Jean-Claude : 06 89 06 00 19

le jour même : de 9 h 00 à 9 h 30

Tarifs : enfants jusqu'à 12 ans : 2 euros ; adultes : 5 euros

Prix : bons d'achats, lots des commerçants

Les associations

Le Kyudo, (voie de l'arc) tir à l'arc Japonais, époque médiévale Samourais



La pratique du kyudo, gestes et déplacements lents, est basée sur la respiration et la concentration. Pas de compétition, le but n'étant pas d'atteindre la cible située à 28 mètres, si les gestes codifiés sont en bonne harmonie, avec soi-même, nous atteignons la cible.

A partir de 16 ans

Inscription à l'année, prêt du matériel aux débutants(es)

Initiation : les samedis 18 juillet et 22 août de 14 h à 18 h, temps nécessaire à l'initiation 1 h 30, coût 10 €

Lieu : Salle omnisports rue des Moutiers à La Bernerie en Retz

Inscription à l'avance souhaitée au **0663 772627**

Biblioclub

Sélection du mois : Check-Point de Jean-Christophe RUFIN

Maud, vingt et un ans, cache sa beauté et ses idéaux derrière de vilaines lunettes. Elle s'engage dans une ONG et se retrouve au volant d'un quinze tonnes sur les routes de la Bosnie en guerre.

Les quatre hommes qui l'accompagnent dans ce convoi sont bien différents de l'image habituelle des volontaires humanitaires. Dans ce quotidien de machisme, Maud réussira malgré tout à se placer au centre du jeu. Un à un, ses compagnons vont lui révéler les blessures secrètes de leur existence.

A travers des personnages d'une force exceptionnelle, Jean-Christophe Rufin nous offre un puissant thriller psychologique. Et l'aventure de Maud éclaire un des dilemmes les plus fondamentaux de notre époque. A l'heure où la violence s'invite au cœur de l'Europe, y a-t-il encore une place pour la neutralité bienveillante de l'action humanitaire ? Face à la souffrance, n'est-il pas temps, désormais, de prendre les armes ?



École de Musique: Festival « Autour du piano »



Pour la 5^e année consécutive, l'École de Musique de La Bernerie-en-Retz organise le **festival musical « Autour d'un Piano »** sous la direction artistique de Slava Kazykin, **du 3 au 9 août 2015 à l'église de La Bernerie-en-Retz.**

Est proposé cette année un programme de concerts exceptionnels. Cette manifestation réunit des musiciens reconnus pour la qualité de leur prestation : Reiko Hozu, Pierre Morabia, Marie-Françoise Moreau, Olivier Besson, Sandy Plissonneau, Sophie Arsénian, Philippe Alaire, Slave Kazykin, Svetlana Kazykina, Maïté Cauchois, Valentin Arrayet et Guillaume Vial.

Tarifs : plein 12 euros, réduit 8 euros, gratuits pour les moins de 12 ans. A partir de 3 billets pour 3 concerts différents achetés : 8 euros le billet.

Afin de nous aider à la promotion de cet événement, nous recherchons des bénévoles pour nous aider dans la diffusion d'affiches et plaquettes dans tout le Pays de Retz, voir plus loin. Nous vous en serons reconnaissants.

N'hésitez pas à nous contacter par mail **emab44@gmail.com** pour tous renseignements, pour réserver vos places...

Don du Sang

Donner son sang, pourquoi ?

Offrir son sang est un geste citoyen et qu'au fond de chacun de nous bat un cœur généreux qui peut donner pour un, mais aussi pour tous ; tout comme l'amour. Le sang peut se partager et se donner ; un don gratuit pour l'autre mais satisfaction pour soi.

Les receveurs sont des malades qui ont besoin de sang et produits dérivés : urgences, accidents de la route, cancers, hémophilie, interventions chirurgicales.

Vous qui êtes en bonne santé, n'ayez pas peur, on vous attend le **lundi 27 juillet à la salle des Fêtes - Olivier HUREAU** de La Bernerie-en-Retz **de 8 h 30 à 12 h 30.**

Les associations

APPCJ - Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade



Plus de 400 personnes étaient présentes à la 30^e Assemblée Générale le samedi 14 mars à la salle des Fêtes Olivier HUREAU.

Landry METRIAU. Président, a rappelé les objectifs de l'association :

- Préserver les droits de la pêche à pied de loisir.
- Favoriser les initiatives permettant une meilleure pratique de la pêche de loisir.
- Participer à tous les projets pouvant porter atteinte au libre accès des espaces naturels et

plus généralement promouvoir les activités de pêche plaisance.

- Veiller aux intérêts locaux et régionaux de ses adhérents.

Un hommage appuyé a été rendu aux différents membres fondateurs à l'occasion du 30^e anniversaire de l'association (1985-2015), ainsi qu'à l'ensemble des correspondants des différentes communes qui contribuent chaque année à rassembler les pêcheurs de loisir autour de notre association.

Thierry DUPOUE, Maire de La Bernerie-en-Retz, a précisé l'importance de cette association forte de 1700 membres, qui prône les bonnes pratiques de la pêche à pied de loisir sur l'estran et qui contribue à la renommée de La Bernerie.

Jean KIFFER, président de la FNPPSF a également souligné l'intérêt de se rassembler pour défendre la pêche de loisir au niveau National et européen.

Affiliée à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France depuis 1987, les outils de sensibilisation, guide des bonnes pratiques et pieds à coulisse spécial « coquillages et crustacés » sont largement diffusés chaque année sur la côte de Jade.

Un vin d'honneur offert par la municipalité ainsi qu'un buffet froid offert par l'APPCJ ont clôturé cette journée exceptionnelle.

Résultat de la tombola sur le site <http://appcj.wifeo.com> - S'adresser au **0660269543** ou par mail à appcj@orange.fr

Ecole Ste Jeanne d'Arc



Cette année, c'est une école centenaire qui ferme ses portes à La Bernerie. Après avoir connu des années fastes, par le nombre d'élèves accueillis, par les projets menés au sein de l'établissement, par la convivialité qui s'en dégageait, le portail ne s'ouvrira pas pour accueillir des élèves en septembre prochain.

J'aimais bien l'école, parce qu'il y avait plein d'activités marrantes. Anais

Il reste de cette longue vie d'école, des souvenirs, des témoignages, des photos que nous avons envie de vous transmettre.



L'école Ste Jeanne d'Arc, en quelques dates :

- **1859**, création de l'école Jeanne d'Arc : école libre des filles, rue de la mer
- **1908** : construction de l'école, avenue des Courettes
- **1965** : gémiation des écoles libres de la commune : à Jeanne d'Arc de la maternelle au Ce2, à St-Joseph du cm1 à la fin d'étude
- **1970** : regroupement des deux écoles et fermeture de l'école St-Joseph, 4 classes
- **2007** : passage à deux classes
- **2015** : fermeture de l'école

J'aime bien jouer avec Catherine. T. et G.

Jean-Jo DUPAS a été enseignant, à l'école de 1992 à 2003, il nous livre ses souvenirs d'école, à La Bernerie.

« C'est en septembre 1992 que je suis nommé à l'école Sainte Jeanne d'Arc de La Bernerie-en-Retz, en CE1-CE2, à l'occasion de l'ouverture d'une quatrième classe. Cette petite école dynamique a pour spécificité de compter dans ses effectifs des élèves venant de la Maison Saint-Joseph, centre qui accueille des enfants en difficultés familiales. La proximité immédiate de l'océan permet la mise en place de projets autour de cet

Les associations

Ecole Ste Jeanne d'Arc (suite)

Je m'y sens bien.



environnement particulièrement riche. Les enseignants travaillent en équipe ; la taille de l'école permet à chacun de connaître le fonctionnement des autres classes. De nombreux échanges ont lieu et la communication est aisée. Une bonne concertation existe avec les parents (OGEC et APEL).

En cette dernière décennie du siècle, l'école connaît une évolution régulière. Les **effectifs** sont en progression et l'on envisage la **construction d'une salle de motricité** pour les maternelles et même, à moyen terme, l'ouverture d'une cinquième classe. De nombreuses activités à caractère pédagogique sont déjà en place (**classe de découverte** dans le Cantal, étude du milieu marin, sorties scolaires, visites, kermesse...) et de nouvelles voient le jour, permettant aux enfants de vivre une scolarité riche en expériences.



M. Robert prend une retraite bien méritée en juin 1993. Il est remplacé par Marie-Noëlle Renoult (de 1993 à 1998) puis Frédérique BRISSET de 1998 à 2002. C'est une période de stabilité où les projets fleurissent pour le plus grand bonheur de tous. Les **classes de découverte** permettent aux CE et CM de découvrir et étudier la montagne pyrénéenne en hiver puis au printemps (janvier 1995: Aulon, avril 1997: Guchen, janvier 1999: Guchen, avril 2001: Aulon, janvier 2003: Aulon). Dans la concertation, les **cycles** se mettent en place et un **projet d'école** est élaboré. Bientôt, c'est la création d'un **réseau** entre les écoles du secteur (La Bernerie, Bourgneuf, Les Moutiers, St-Cyr, Fresnay) et la création d'un **réseau d'aide** pour les enfants en difficulté. Une **enseignante spécialisée** est nommée sur le secteur et un local adapté est aménagé dans l'école. Toute l'équipe travaille à l'élaboration d'un **projet d'école**, à la rédaction d'un **règlement** écrit à l'usage des enfants. Des **échanges de compétences** ont lieu. Une intervenante extérieure permet de commencer l'enseignement de **l'anglais**. Régulièrement, des **assemblées d'école** permettent de se retrouver ensemble et de découvrir les activités des autres classes. C'est l'occasion de chanter ensemble la **chanson de l'école** écrite sur l'air d'une chanson connue de tous « On verra toujours ! ». Grâce à la participation des parents lors de journées de **travaux**, l'école s'embellit et gagne en fonctionnalité (aménagement de la cour, jeu d'échec géant, structure de jeux, plantation d'arbres, aménagement du terrain de sport, réalisation de fresques murales extérieures...) De nombreux micro-projets sont élaborés dans la concertation. La

J'aime bien l'école, vu qu'il n'y a pas de bruit et on apprend bien.

Lilian

découverte de l'estran fait l'objet d'un travail élaboré, sur place et en classe où un aquarium est installé pour prolonger l'étude de la faune et la flore locale. Des **ateliers multi-âges** (journée du goût, sciences, découverte des peintres...) sont l'occasion de coopérer entre enfants de tous niveaux, les grands aidant les plus jeunes à réaliser des expériences. À l'occasion de la **fête de la musique**, les enfants musiciens peuvent se produire devant leurs camarades et présenter leur instrument. Une petite **chorale** se produit à l'école. Un **journal d'école « l'estran »** voit le jour. Toutes les classes participent à la

rédaction des articles illustrés par les photos des activités et les dessins d'une élève talentueuse. Des **échanges de lecture** ont lieu régulièrement, un « grand » lit un livre à un plus jeune. Plusieurs activités sont organisées avec la **Maison de retraite**: petit concert avec la chorale, lecture de poèmes par les CM, passage des enfants costumés jusque dans les chambres lors du carnaval... Des **visites** permettent aux enfants de mieux connaître les **services publics**: musées, pompiers, station d'épuration... Des animations avec **intervenants extérieurs**

J'aime faire des choses différentes.

sont réalisées (construction et envol de micro-fusées, éveil musical, concerts avec l'ADDM...) Chaque année, des **rencontres sportives** inter-écoles (Olympuces...) sont organisées et une **sortie scolaire** a lieu au cours du 3^e trimestre. Enfin, la **kermesse** permet aux parents et amis d'assister au défilé costumé dans les rues et aux danses à la salle des fêtes. Toutes ces activités sont intégrées au projet général qui est de permettre aux enfants de s'épanouir dans l'acquisition des apprentissages scolaires.

Après le départ de la directrice Frédérique Brisset, l'année 2002-2003 marque un coup d'arrêt brutal au fonctionnement harmonieux de notre petite école. Comme après une trop longue période de beau temps, de gros nuages apparaissent à l'horizon. Nous nous retrouvons bientôt dans l'impossibilité de poursuivre la mission qui nous a été confiée : prodiguer un enseignement de qualité dans la sérénité, en équipe et à travers un projet pédagogique cohérent. Après avoir épuisé tous les recours possibles pour améliorer la situation, je décide, ainsi que mes deux collègues de cours élémentaire et maternelle, de demander ma mutation.

Nous quittons à regret cette petite école de quatre classes où il faisait naguère bon vivre. »

Jean-Jo DUPAS

Les élèves, l'équipe pédagogique, les membres Apel-Ogéc et les parents tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans la vie de l'école, toutes ces années.

Les associations

Expositions à la Maison Magrès



Du 30 juin au 5 juillet: Exposition de peintures et sculptures par l'association Couleurs Argil'en Retz

Horaires: 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

Du 06 au 12 juillet: Exposition par l'association RPND « La Bernerie et la Guerre 1914-1918 » et « L'échange de prisonniers de la Rogère en 1945 ».

Horaires: 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Du 13 juillet au 19 juillet: Atelier de dessin et peinture de l'association les « 4 Z'A » ayant pour thème: « Les chaussures au fil du temps et des temps ». Comme depuis plusieurs années l'atelier dessin des 4 Z'A adultes et enfants va exposer leurs créations réalisées au cours de l'année.

Horaires: 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 20h30 (mardi et vendredi jusqu'à 22 h).

Du 20 juillet au 27 juillet: M. KERNANEC exposera des aquarelles, encres, peintures à l'huile, acryliques et pastels sur le thème « Les marines et autres ».

Horaires: 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Du 28 juillet au 2 août: Exposition de peintures par M^{me} URDIEL et M^{me} GUÉRIN, de sculptures contemporaines sur bois par M. CHASSEREAU ainsi que des photographies par M. BRIARD.

Horaires: 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

Du 03 au 9 août: M. LIAUDET exposera des aquarelles sur le thème du voyage.

Horaires: 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

Du 10 au 16 août: Exposition d'aquarelles et de peintures sur le thème de « La Mer et la Montagne » de M. REY.

Horaires: 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30

Du 17 au 23 août: « L'atelier d'Annie » : Relooking de meubles sans décapage, produits naturels et « Etoffe & Décor » : Tapissier décorateur, intérieur-extérieur, vous invitent à « l'exposition – atelier ».

Vous pourrez y découvrir le travail d'artisans passionnés et participer aux ateliers proposés au cours de cette semaine.

Programme et inscription sur les sites ou par téléphone à partir de juillet: www.latelierdannie.fr - 06 70 37 02 56 ou www.etoffe-et-decor.net - 06 26 26 00 44

Horaires: 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h30 (sauf mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 20h30)

Du 24 au 30 août: EXPOSITION « IMAGINE »

Dans cette exposition de peintures abstraites ou figuratives Marie-Noëlle Maton souhaite faire partager sa vision d'une réalité métamorphosée. Dans son univers, les couleurs ont remplacé les mots qu'elle publiait (poèmes et nouvelles) avant de découvrir les pinceaux... Installée depuis une dizaine d'années dans notre région, elle participe à de nombreuses expositions.

Horaires: 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00



Les Amis de l'orgue

Voici le programme 2015 : concerts à l'église à partir de 21 h ; entrée libre. Programme 2 €

Jedi 9 juillet, Florence LADMIRAL (orgue) et Jean AUFFRAY (bombarde)

Jedi 16 juillet, Trio MEIGMA

Jedi 23 juillet, Slava CHEVLIKOV (orgue) et Pierrick LEMAN (saxophone)

Jedi 30 juillet, Gabriel NIEL (orgue) et Alain ROUSSEAU (trompette)

Jedi 6 août, Isabelle FONTAINE

Jedi 6 août, Duo orgue à 4 mains par Mickaël DURAND et Gaëlle COULON

Les Amis de l'Orgue de La Bernerie :

02 40 40 75 14 - <http://amisorgue-labernerie.eklablog.com/> - amisorgue.labernerie@yahoo.fr



Les infos pratiques

Plan canicule

Qui peut figurer sur le registre ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, l'ACTP, carte d'invalidité, la reconnaissance de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.

Comment est effectuée la demande ?

Directement au service CCAS de la mairie, ou par écrit ; formulaire à demander à ce même service. Les données restent confidentielles. Les inscriptions enregistrées antérieurement sont reconduites, sauf si la personne intéressée demande sa radiation sur le registre. Les personnes inscrites au registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

Le local CCAS

Le local, place de l'église, est fermé depuis le 30 juin, la date d'ouverture se fera le 8 septembre.

Merci de ne pas déposer de sacs de vêtements devant la porte pendant cette période.

Deux conteneurs de récupération de vêtements ont été mis en place par la Communauté de Communes de Pornic : Parking de la salle des Fêtes - Olivier HUREAU et à la Déchèterie.

Nouveaux commerçants - artisans

Ingrid RAYMOND artisan peintre, peintre décorateur.

Ingrid RAYMOND que vous connaissez à travers les vitrines de Noël à La Bernerie. Le reste de l'année, vous propose la rénovation de vos peintures d'intérieur tout en vous accompagnant dans le choix des couleurs. Peintre décorateur diplômée, elle peut concevoir des éléments de décoration sur mesure et suivant vos envies.

Une partie de ses travaux sont consultables sur Facebook : « les peintures d'Ingrid ».

Contact : 06 80 34 09 92 - ingrid.raymond@free.fr

« Le temps d'une marée », Frédéric BLANCHARD

Petit fils de Rémy BLANCHARD, personnage emblématique de La Bernerie aujourd'hui disparu, Frédéric BLANCHARD redémarre l'activité saisonnière de son grand-père : la location de chevrotières et de paniers artisanaux pour la pêche à pied. Ainsi tout l'été vous pourrez trouver un point de location aux heures de marées sur l'esplanade du parking Bellevue, face à la Mairie.

Tél. : 06 29 82 22 64 - Courriel : letempsdunemaree@yahoo.fr



Gendarmerie et prévention

Le dispositif de « tranquillité vacances »

Le dispositif « tranquillité vacances » vous permet de signaler à la brigade de gendarmerie la plus proche une absence de votre domicile. En vous présentant à la brigade, les gendarmes vous solliciteront pour connaître les modalités de votre absence (adresse du domicile vide - identité des occupants de la maison - numéro de téléphone - date de départ et de retour). Une fois les éléments confiés, les gendarmes montreront une attention particulière à l'égard de votre domicile, en vérifiant régulièrement de jour comme de nuit que celui-ci ne fasse pas l'objet de méfait (vol avec effraction - dégradation).

L'application « stop cambriolages »

L'application pour smartphones « STOP CAMBRIOLAGES » est désormais disponible pour le département de la Loire-Atlantique. L'application est téléchargeable pour la plupart des smartphones (format Android et IOS).

Gratuite et simple d'utilisation, cette application s'inscrit dans une démarche préventive relative à la lutte contre les cambriolages.

Les alertes transmises sur vos smartphones sous forme de notification « push » sont rédigées par un officier de gendarmerie, spécialisé dans le domaine de la prévention. Elles ont pour objectif de prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique touchée).



15 rue de la Mer, 02 40 64 60 92 (répondeur) - Email : association.cinemajeannedarc@sfr.fr

Ven 3 Profs 2 18 h 00	Mar 14 Shaun le mouton 18 h 00	Ven 24 Profs 2 18 h 00
Sam 4 On voulait tout casser 20 h 45	Mar 15 Entre amis 20 h 45	Sam 25 Profs 2 20 h 45
Dim 5 On voulait tout casser 20 h 45	Jeu 16 Entre amis 20 h 45	Dim 26 En équilibre 20 h 45
Lun 6 Comme un avion 20 h 45	Ven 17 Les minions 18 h 00	Lun 27 Gunman 20 h 45
Mar 7 Comme un avion 20 h 45	Sam 18 L'échappée belle 20 h 45	Mar 28 Love & mercy 20 h 45
Mer 8 La Loi du marché 20 h 45	Dim 19 Les minions 18 h 00	Mer 29 Ant-man 20 h 45
Jeu 9 Terminator génisys 20 h 45	Dim 19 Valley of love 20 h 45	Jeu 30 La famille Béliar 20 h 45
Ven 10 Vice-versa 18 h 00	Lun 20 Valley of love 20 h 45	
Sam 11 Profs 2 20 h 45	Mar 21 La Loi du marché 20 h 45	
Dim 12 Profs 2 20 h 45	Mer 22 Loin de la foule déchainée 20 h 45	
Lun 13 Un moment d'égarement 20 h 45	Jeu 23 Terminator génisys 20 h 45	

La salle de cinéma est climatisée
et équipée en numérique et 3D

Tarifs :

Enfants - de 14 ans : 4 €

Enfants de 14 à 18 ans : 4,50 €

Adultes : 5,50 €

Abonnement 10 places + 1 gratuite
(5 maxi par séance) : 40 €

RECHERCHE ANIMATEURS

Pour la rentrée prochaine, la mairie recherche des animateurs pour les TAE, titulaires du BAFA ou bénévoles, souhaitant mettre leur expérience et/ou leur envie au service des activités éducatives pour les enfants après la classe.

Pour toute information, contacter Carole Bulteau ou Fabienne Rouleau en Mairie.

La Bernerie-en-Retz Bulletin municipal d'informations.

Directeur de la publication : Thierry Dupoué
Crédit photos : Commission communication

Impression :
Imprimerie Nouvelle Pornic ✪
Édité en 2500 exemplaires
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement,
avec des encres végétales.



Mairie de La Bernerie

16 rue Georges Clemenceau - 44760 LA BERNERIE EN RETZ
Tél. 02 40 82 70 56 - Fax 02 40 64 79 58
www.mairie-labernerie.fr



Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr

ATTENTION changement d'horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 15h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 12h15
Le samedi
de 9h30 à 12h00

